



HABILITATION ELECTRIQUE B0-H0v Exécutant-Chargé de chantier / Recyclage HAB ELEC B0-H0 / RECY



Article R4544-10 : Un travailleur est habilité. L'employeur s'assure que le travailleur a reçu la formation théorique et pratique qui lui confère la connaissance des risques liés à l'électricité et des mesures à prendre pour intervenir en sécurité.

OBJECTIFS :

Maintenir et actualiser les compétences en sécurité nécessaires au personnel devant réaliser ou diriger des travaux non électriques dans un environnement électrique potentiellement dangereux.

PUBLIC VISÉ :

- Toute personne devant exécuter ou diriger des travaux d'ordre non électrique dans un environnement électrique et ayant déjà reçu une formation il y a 3 ans ou plus.

EFFECTIF :

De 4 à 10 personnes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

- Alternance d'apports théoriques et de mises en situations.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI :

- Evaluations théorique et pratique.
- Attestation de fin de formation.

TARIFS :

330,00 € par participant

Pour un tarif en intra, nous contacter

PRÉREQUIS :

- Avoir effectué la formation initiale B0-H0 Exécutant ou Chargé de chantier.

DURÉE :

7,00 heures, soit 1 jour

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES :

- Remise d'un livret.

ACCES HANDICAPÉS :

Oui

PROCHAINE(S) SESSION(S) :

Pour connaître les prochaines dates, veuillez nous contacter au 41.02.10 ou à contact@afc-spm.com

DESCRIPTION :

PROGRAMME

- Les équipements de protection collective et leur fonction.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel.
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.
- Les limites de l'habilitation chiffre « 0 ».

EVALUATION

- Evaluations théorique et pratique.
- Attestation de fin de formation.